

grande joie des témoignages de dévotion que la piété filiale des fidèles Nous adresse, il n'est pas moins vrai que ces mêmes témoignages Nous causent une joie encore plus vive et plus sentie quand ils Nous viennent des familles religieuses que Nous affectionnons tout spécialement.

Parmi elles, la Congrégation des Prêtres de Sainte Marie ne se borne pas à observer les règles d'une sainte vie et à rechercher la perfection de la Loi évangélique ; elle se recommande encore à Notre paternelle bienveillance par une Œuvre spéciale, l'Apostolat de la Bonne Mort ; Nous savons en effet que, grâce à son zèle et à son dévouement, cet Apostolat obtient le plus grand succès et se répand partout.

C'est du reste à très juste titre que votre charité a voulu faire de la dernière heure de la vie — heure décisive pour l'éternité — l'objet d'un apostolat tout spécial, et c'est assurément répondre à un dessein providentiel que d'appeler sur les mourants le patronage de Marie, la Vierge des douleurs.

Que ne peuvent pas espérer, en effet, ceux qui, au moment où il faut sortir de ce monde, ont la précieuse faveur d'être assistés par leur tendre et toute miséricordieuse Mère ?

Aussi Dieu veuille que l'Association se répande dans le monde entier ! Puissent tous les Associés éprouver les effets du tout-puissant patronage de la Sainte Vierge et passer saintement tous les jours de leur vie pour mériter la grâce d'une mort précieuse aux regards de Dieu !

Comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance pour vous, cher Fils, et pour vos Religieux, recevez la Bénédiction Apostolique que Nous vous accordons à chacun avec une tendresse toute paternelle.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 24 Novembre de la première Année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, PAPE

A TRAVERS LES DIOÇÈSES

Montréal. — Une des belles figures du clergé canadien vient de disparaître dans la personne de M. l'abbé Jean-Baptiste Bourget, décédé à Viauville, où il était retiré depuis 1910.

Il était âgé de soixante-quinze ans.

Le défunt était le neveu de feu Mgr Bourget.

Né en 1840, M. l'abbé Bourget fut ordonné prêtre à Montréal, le 8 septembre 1867. Il fut vicaire à Notre-Dame de Grâce de Montréal, de 1867 à 1868 ; à Boucherville, de 1868 à 1884 ; curé à Saint-Janvier,